

NEWSLETTER

du 3 octobre 2011 au 31 janvier 2012

Projet de Ligne à Grande Vitesse PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON



Newsletter n°2 ■ 11 octobre 2011

# LES DEUX REUNIONS PUBLIQUES D'OUVERTURE DU DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LGV POCL à Clermont-Ferrand (4 octobre) et à Orléans (5 octobre) ont rassemblé, au total, plus de 800 personnes.

. Dans les deux villes, de très nombreux élus locaux et parlementaires d'Auvergne, du Centre (dont les présidents des deux Régions), de Rhône-Alpes et de Bourgogne, étaient présents. Des chambres de commerce et d'industrie, des syndicats de cheminots, des organisations agricoles (et notamment la FNSEA), des associations locales, des fédérations nationales (notamment FNE et la FNAUT), des associations de défense de l'environnement, du patrimoine et d'usagers des transports ont participé au débat avec beaucoup d'habitants des territoires concernés et d'usagers des moyens de transport.

. L'ouverture du débat public a fait l'objet d'une "couverture" exceptionnelle de la presse écrite, audiovisuelle et web ; le calendrier du débat, ses objectifs et modalités ont aussi été très massivement relayés par les collectivités territoriales du "Grand Centre" et leurs moyens d'information.

Ces deux réunions se sont déroulées dans un climat général d'écoute et de respect mutuel des opinions exprimées.

### > Dans ces deux réunions, les partisans du projet se sont largement et fortement exprimés.

. Ils ont dit avec force ce qu'ils attendent de la réalisation du projet et, en particulier, **qu'il soit d'abord un outil d'aménagement et de développement du territoire**. Beaucoup d'entre eux ont aussi exprimé une préférence pour un des scénarios présentés par le maître d'ouvrage, plusieurs rejetant *a priori* le scénario « Est » par Macon. Beaucoup, aussi, ont insisté sur la nécessité d'un consensus pour ne pas courir le risque de bloquer la réalisation du projet.

## ➤ La méthodologie des études du maître d'ouvrage a été discutée.

. Certains participants estiment que le "critère" d'aménagement du territoire n'est pas suffisamment pris en compte dans l'évaluation comparative des quatre scénarios portés au débat. D'autres mettent en doute les estimations de RFF concernant le nombre de voyageurs attendus en fonction des scénarios.

. D'autres contestations, minoritaires mais plus radicales, portent sur l'opportunité même du projet : l'Auvergne et le Centre ont-elles besoin du TGV ? Ne vaudrait-il pas mieux moderniser le réseau existant ? Cette dernière question n'est pas posée seulement par les opposants au projet.

Les agriculteurs, quant à eux, craignent d'être les "oubliés", voire les "perdants" du projet, s'il se réalise.

#### ➤ La question du financement de la ligne est considérée comme centrale.

. Elle a fait l'objet de plusieurs mises en garde. Des doutes ont même été exprimés sur le caractère "finançable" du projet.

#### → Venez nombreux aux prochains rendez-vous du débat!

12/10 - Vichy • Salle des Fêtes, place de l'Hôtel de Ville - Réunion de proximité 13/10 - Roanne • Salle Fontalon, chemin des Vernes - Réunion de proximité

18/10 - Moulins • Salle des Fêtes, 1 place du Maréchal de Lattre de Tassigny - Réunion de proximité

19/10 - **Mennecy** • Espace Culturel Jean-Jacques Robert, Parc de Villeroy - avenue de Villeroy - Réunion de proximité Les réunions publiques commencent à 19h00. Elles sont ouvertes à tous.

#### Comment participer au débat public ?

- Poser des questions : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/index.html
- Participer aux réunions publiques : www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/reunions\_publiques.html
- Proposer un cahier d'acteur. Les personnes morales (collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles) peuvent rédiger des 'cahiers d'acteurs', édités et diffusés par la CPDP, pour faire connaître leur position et propositions sur le projet : www.debatpublic-lgv-pocl.org/documents/cahiers\_acteurs.html

► Sur le site www.debatpublic-lgv-pocl.org retrouvez le calendrier du débat public et les rendez-vous avec le bus d'information de la CPDP (Commission mobile), inscrivez-vous pour recevoir la newsletter.